



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
délégation à la mer et au littoral

## AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE n° 01/2019 du 5 février 2019 au 19 février 2019 inclus

références : article R 913-25 du code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert du 5 février 2019 au 19 février 2019 inclus une enquête publique sur la demande de concession expérimentale pour l'élevage d'huîtres située à Oye-plage et désignée sur le feuillet joint.

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions au projet ci-après ou à faire des observations à son sujet devront les consigner pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de Marck-en-Calais, Oye-plage et Grand-Fort-Philippe ;
- Les délégations à la mer et au littoral des directions départementales des territoires et de la mer du Pas-de-Calais et du Nord.

Fait à Boulogne-sur-mer, le 11 janvier 2019

Arrête la présente liste à 1 demande.

Pour le Préfet,  
par délégation,

Le directeur adjoint  
délégué à la mer et au littoral

François NADAUD

S'agissant d'une parcelle expérimentale, aucune demande concurrente ne peut être déposée

Direction départementale des territoires et de la mer / délégation à la mer et au littoral  
92, boulevard Gambetta - BP 629 - 62321 BOULOGNE SUR MER cedex  
Tél. : 03 61 31 33 00 - fax : 03.61 31 32 93  
<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

### Enquête Publique n° 01/2019 du 5 février 2019 au 19 février 2019 inclus

Demandeur	Nature Opération(s)	Concession	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Communes
Comité Régional de la Conchyliculture (C.R.C.)	Création d'une parcelle expérimentale	devant la concession d'élevage de moules sur bouchots n° 44 N	50 m x 100 m soit 0,5 ha	Elevage d'huîtres en surélevé (tables)	Oye-plage

Vu pour être annexé à l'avis d'enquête publique n° 01/2019

Le directeur adjoint  
délégué à la mer et au littoral

François NADAUD